Ville de Brignoles (83 170)
Direction des Services Techniques et de l'Environnement / Direction de la Commande Publique
****

M.A.P.A (Marché A Procédure Adaptée)

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – 83 170 BRIGNOLES - Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93. Email : achats.publics@brignoles.fr

Objet de l'accord-cadre : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi d'un marché public d'exploitation des équipements thermiques des bâtiments communaux sur 5 ans.

Type de marché : Marché public de prestations intellectuelles.
Mode de passation : Marché à procédure adaptée, passé en vertu de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Caractéristiques du marché :

Le présent marché à pour objet :

- D'une part de définir les modalités de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché public d'exploitation des équipements thermiques de chaufferie de bâtiments communaux. L'objectif est de mettre en place un marché de suivi d'exploitations des installations thermiques des batiments communaux (type P1,P2,P3, ou CPE type MPPE favorisant les opérations de réductions de la facture énergétique sur les équipements les plus adaptés à ce type de contrat et à procéder au renouvellement du parc d'installation thermique)
- D'autre part d'assurer une mission de suivi du prestataire en charge de l'exploitation des équipements thermiques.

Le marché est divisé en tranches : une tranche ferme comprenant 5 phases et une tranche optionnelle :

- Tranche ferme : Etablissement du marché d'exploitation. Elle comprend 5 phases :

Phase 1 : Audit technique

Phase 2 : Définition des critères

Délai d'exécution maximum Phase 1 + Phase 2 : 8 semaines.

Phase 3 : Préparation du DCE - Délai d'exécution maximum : 4 semaines.

Phase 4 : Analyse des offres et assistance à la passation de contrat – Délai d'exécution maximum : 2 semaines.

Phase 5 : P.V. de prise en charge contradictoire et essais des matériels – Délai d'exécution maximum : 1 semaine.

- Tranche optionnelle : Assistance et contrôle du marché d'exploitation.

Code NUTS : FRL05
Classification CPV : 71335000-5 (Etudes techniques).
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Prix des prestations : 50 % - Qualité des prestations : 40 % - Délai d'exécution : 10%.
Nombre total d'offres reçues : 13
Nombre total d'offres électroniques reçues : 11
Titulaire :
Le marché a été attribué à la société SERGIE située Les portes de Ville Active, bâtiment E- 447 avenue Jean Prouvé – 30990 NIMES pour un montant de 6 128.00 € HT pour la tranche ferme et 6 106.00 € HT pour la tranche optionnelle, et un délai d'exécution des prestations fixé à 5.5 semaines.
Date d'attribution : le 05/05/2018
Date de notification : le 18/05/2018
Numéro de marché : 14/2018
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Date d'envoi à la publication : le 28/05/2018